

MAIRIE DE LE SOULIE
COMPTE-RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 4 AVRIL 2014

Présents : VISTE D. NEGRE R. VAILHE C. ROUANET B. BELLAY D. EGGER S.
PARA J-P. RAISSAC J. ROUDIER M. VOLFINGER L

Absente excusée : CROS M-J. (donne procuration à Mr VAILHE)

Secrétaire de Séance : EGGER S.

1) Approbation du compte rendu du précédent conseil municipal

Vote : 11

2) Indemnités du Maire et des Adjoints

Taux maximal par mois

Indemnité brute 646.25 € pour le maire

Indemnité brute 250.90 € pour les adjoints.

Vote : 11

3) Vote des taxes locales 2014 (taxe d'habitation, foncière bâti et foncière non bâti)

Produit fiscal en 2013 : 52 525 €

Sans augmentation des taux pour 2014 : 53 359 €

Proposition d'augmenter les taxes de 2 %. Produit fiscal attendu pour 2014 est de 54 453 €.

Vote : 11

4) Subventions aux associations

CCAS proposition 3500€

Pompier proposition 300 €

Jeunes Pompiers proposition 300 €

MARYSE proposition 100 €

Bleuet de France proposition 50 €

Culture et Tradition proposition 300 €

Institut Pasteur proposition 50 €

Le Solher proposition 400 €

Le Souvenir Français proposition 100 €

Les Anciens Combattants proposition 100 €

Ligue contre le cancer proposition 200 €

L'école de La Salvetat proposition à voir

Le Rugby proposition 100 €

La Pêche proposition 50 €

La Solarienne proposition 500 €

Vote : 11

5) Commissions Communales

Désignation des personnes

Le CCAS :

EGGER S- PARA J.P – ROUDIER M. – NEGRE R- VOLFINGER L.

1^{ère} Commission : NEGRE. R (Travaux , déneigement, chemin...)

CROS- ROUANET- BELLAY- VAILHE- EGGER- PARA

2^{ème} Commission : VAILHE. C (Tourisme, activité, animation, communication)
RAISSAC – PARA – VOLFINGER- ROUDIER – EGGER

3^{ème} Commission : CROS M-J (Patrimoine et urbanisme)
RAISSAC – PARA – BELLAY – EGGER- VAILHE

6) Désignation des délégués du Parc Naturel Régional du Haut Languedoc.

Délégués proposés : LE MAIRE et Mr VAILHE

Délégués suppléants : EGGER - NEGRE

Vote : 11

7) Annulation et remplacement de la délibération « Tarif eau 2014 » en date du 12 décembre 2013.

Annulation de la délibération du 12 décembre 2013.

Proposition : Forfait pour l'année 2014

Relevé de l'eau au 30 septembre 2014. Facturation pour l'année 2015 du 1^{er} octobre 2014 au 30 septembre 2015.

Facture (Forfait) avec assainissement pour 2014 : 194.14 €

Facture (Forfait) sans assainissement pour 2014 : 119.16 €

Questions diverses

* Loyer ancienne poste : 400 €

* Faire estimer l'école de Caudezaures pour la vente.

* Comité des fêtes en formation

* Commémoration du 8 mai (maintien)

* Commémoration du 11 novembre marquer l'évènement pour le centenaire.

* Four du village : essayer de le redémarrer.

* Formation des élus : le 15 avril 2014 à Montouliers.

Vu par nous, Maire de la commune de LE SOULIE, pour être affiché le 7 Avril 2014.

A la porte de la Mairie, conformément aux prescriptions de l'Article 56 de la loi du 5 Août 1884.

A Le Soulié, le 7 avril 2014

LE MAIRE
Dominique VISTE